VILLE DE QUÉBEC
Arrondissement de La Cité–Limoilou

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

28 avril 2025 à 17 h 30

Salle du conseil d'arrondissement (402), 500, rue du Pont

ORDRE DU JOUR

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Matières nécessitant une consultation publique
   - 2.1 Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 271A-271B, 4e Avenue, lot 1 568 485, quartier du Vieux-Limoilou, district électoral de Limoilou
   - 2.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 271A-271B, 4e Avenue, lot 1 568 485, quartier du Vieux-Limoilou, district électoral de Limoilou - GT2025-194
3. Questions découlant du procès-verbal
4. Approbation du procès-verbal du 14 avril 2025
5. Communications écrites au conseil
   - 5.1 Rapport de la consultation publique et de la demande d'opinion du conseil de quartier relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 14057Cc et 14081Ha aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère*, R.C.A.1V.Q. 533 (955, Grande Allée Ouest) quartier de Montcalm, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement
   - 5.2 Rapport de la consultation écrite relativement au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 14057Cc et 14081Ha aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère*, R.C.A.1V.Q. 533 (955, Grande Allée Ouest) quartier de Montcalm, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement
   - 5.3 Rapport de participation publique relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 14036Ma, 14041Ma, 14054Mb, 14090Mb et 14093Mb quant à la présence d'un tablier de manoeuvre*, R.C.A.1V.Q. 508 (Ajout de l'article 676) quartier de Montcalm, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement
   - 5.4 Liste des dépenses autorisées - mars 2025
6. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
7. Première période de questions des citoyens
8. Propositions
   - 8.1 Gestion du territoire
     - 8.1.1 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 1 212 378 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 546 (844, boulevard Champlain) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap

-aux-Diamants - GT2025-193

8.1.2 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 1600-1604-1608-1612, 23e Rue et 2290-2292-2294-2298, avenue De La Ronde, lot 1 317 053, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet - GT2025-209

8.2 Loisirs, sports et vie communautaire

8.2.1 Autorisation pour une collecte de fonds sur la voie publique effectuée par l'organisme « *Société Canadienne du Cancer* » le 24 mai 2025, à l'intersection du boulevard René-Lévesque Ouest et de l'avenue Cartier - LS2025-056

8.2.2 Versement d'une subvention de 6 000 $ à l'organisme « *Société de la rivière Saint-Charles* » dans le cadre du programme de soutien financier à un événement local pour l'organisation de l'événement « *Fête de la rivière Saint-Charles* », le samedi 24 mai 2025, au parc de la Pointe-aux-Lièvres - Arrondissement de La Cité-Limoilou - LS2025-065

8.3 Circulation et stationnement

8.3.1 Ordonnance numéro O-1362 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue du Cardinal-Maurice-Roy - District électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2025-078

8.3.2 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme,* R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 265, boulevard René-Lévesque Ouest - District électoral du Cap-aux-Diamants - TM2025-084

8.3.3 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme,* R.C.A.1V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 3005, 4e Avenue - District de Maizerets-Lairet - TM2025-112

8.4 Autre

8.4.1 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme *Loisirs du Faubourg inc*. relativement à la fourniture de services pour l'entretien spécialisé et la surveillance des lieux et équipements récréatifs et sportifs sur le territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour la période du 1*er* mai 2025 au 30 avril 2027 (Dossier 93027) - AP2025-150

8.4.2 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et l'organisme *Centre des loisirs St-Sacrement inc*. relativement à la fourniture de services pour l'entretien spécialisé et la surveillance des lieux et équipements récréatifs et sportifs sur le territoire de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour la période du 1er mai 2025 au 30 avril 2028 (Dossier 93045) - AP2025-153

8.4.3 Subvention de 100 $ à l'organisme « *Projet L.U.N.E.* » pour le soutenir dans l'organisation d'un pique-nique pour toutes les femmes qui participent aux activités de l'organisme - district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - A1DA2025-008

8.4.4 Subvention de 100 $ à l'organisme « *À l'est de vos empires* » pour le soutenir dans les différents services qu'il offre - district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - A1DA2025-009

8.4.5 Motion de félicitation pour le *Club Lions Québec La Cité*

9. Réglementation

a) Avis de motion et projets de règlement

a)1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de*

l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 212 378 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 545 (844, boulevard Champlain) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-192

a)2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 212 378 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 545 (844, boulevard Champlain) quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-192

b) Adoption des règlements

b)1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 14057Cc et 14081Ha aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère*, R.C.A.1V.Q. 533 (955, Grande Allée Ouest) quartier de Montcalm, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement - GT2025-031

b)2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 15011Ip, 15024Ip, 15027Ip et 15077Ip*, R.C.A.1V.Q. 536 (parc industriel Saint-Malo) quartier de Saint-Sauveur, district électoral de Saint-Roch-Saint-Sauveur - GT2025-038

b)3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 1 302 463 du cadastre du Québec* R.C.A.1V.Q. 539 (190, Grande Allée Ouest) quartier de Montcalm, district électoral du Cap-aux-Diamants - GT2025-076

b)4 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 14036Ma, 14041Ma, 14054Mb, 14090Mb et 14093Mb quant à la présence d'un tablier de manoeuvre*, R.C.A.1V.Q. 508 (Ajout de l'article 676) quartier de Montcalm, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement - GT2025-183

b)5 Adoption du *Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou sur la régie interne et la procédure d'assemblée relativement au respect et à la civilité pendant les séances et à la participation à distance aux séances*, R.C.A.1V.Q. 528 - A1DA2024-016

10. Deuxième période de questions des citoyens

11. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

12. Clôture

Assistante-greffière
d'arrondissement

Cindy Rousseau

P.S. Les personnes qui utiliseront le transport en commun pourront y obtenir gratuitement

une carte donnant deux droits de passage en autobus.